Cuba et le retour migratoire

Connue pour être une terre d'émigration, Cuba observe depuis plusieurs années un nouveau phénomène : celui du retour migratoire.

Depuis le triomphe de la Révolution cubaine en 1959, les Etats-Unis ont fait de la problématique migratoire un instrument de déstabilisation de l'île, au nom de la guerre menée contre le premier pays socialiste du continent latino-américain. Ainsi, dès les premiers jours suivant la victoire de Fidel Castro, Washington a ouvert ses portes aux partisans de la dictature de Fulgencio Batista et à l'oligarchie de l'ancien régime. De 1960 à 1969, plus de 200 000 Cubains ont émigré vers les Etats-Unis. A titre de comparaison, le total de la décennie précédente, de 1950 à 1959, s'élevait à 73 000 départs vers les Etats-Unis[1].

Trois raisons expliquent cette émigration massive. Tout d'abord, historiquement, Cuba a toujours été un pays à forte émission migratoire vers le Voisin du Nord. En 1959, Cuba occupait le deuxième rang du continent américain juste derrière le Mexique. Cuba émettait une émigration plus forte que celle de tous les pays des Caraïbes réunis et que celle de toutes les nations d'Amérique centrale prises dans leur ensemble. De la même manière, aucun pays d'Amérique du Sud, ni le Brésil, ni la Colombie, ni l'Argentine n'avait une émission migratoire supérieure à celle de Cuba. Plus encore, la somme migratoire de ces trois mastodontes démographiques restait inférieure à celle de Cuba[2].

Le deuxième facteur qui a favorisé l'émigration cubaine vers les Etats-Unis à partir de 1960 a été l'application de sanctions économiques sévères contre l'île dès juillet 1960, lesquelles sont devenues totales en février 1962. Elles ont imposé des conditions de vie drastiques aux Cubains et des pénuries de toutes sortes, stimulant ainsi le départ vers les Etats-Unis. Toujours en vigueur à ce jour, elles affectent toutes les catégories de la population cubaine, surtout les segments les plus vulnérables, ainsi que tous les secteurs de la société. Rejetées par la communauté internationale pour leur caractère anachronique, cruel et illégal, les sanctions constituent le principal obstacle au développement du pays. En 2016, pour la 25ème année consécutive,

l'Assemblée générale des Nations unies a condamné l'état de siège économique contre Cuba à une majorité écrasante de 191 voix sur 193[3].

Le troisième paramètre à prendre en compte est la loi d'Ajustement cubain en vigueur depuis 1966. Cette législation spéciale, unique au monde, stipule que tout Cubain qui émigre légalement ou illégalement vers les Etats-Unis, pacifiquement ou par des moyens violents, le 1er janvier 1959 ou après, est accueilli à bras ouverts, reçoit diverses aides sociales et obtient automatiquement au bout d'un an et un jour le statut de résident permanent. A l'évidence, il s'agit là d'un formidable outil d'incitation à l'émigration légale et illégale[4].

En décembre 2014, le Président Barack Obama a décidé d'établir un dialogue avec Cuba afin de tenter de résoudre par des voies pacifiques le différend qui oppose Washington à La Havane depuis plus d'un demi-siècle. Plusieurs mesures constructives ont été adoptées telles que, entre autres, l'ouverture d'ambassades dans les capitales respectives, la levée de certaines restrictions concernant le commerce (même si elle reste très limitée), la reprise des liaisons aériennes et maritimes directes entre les deux pays et la signature d'un accord migratoire entre Cuba et les Etats-Unis en janvier 2017 qui met fin à la politique de « pieds secs/pieds mouillés » – selon laquelle les Cubains qui arrivent à traverser le Détroit de Floride et à toucher le sol étasunien sont automatiquement acceptés –, ainsi qu'au Programme médical cubain, en vigueur depuis 2006 et destiné à inciter le personnel médical cubain en mission à l'étranger à déserter pour s'installer aux Etats-Unis, pillant ainsi un précieux capital humain[5].

Ces mesures, ajoutées à la stabilité politique, à l'amélioration de la situation économique à Cuba et à la réforme migratoire cubaine du décret-loi 302 de 2013 qui a éliminé les obstacles bureaucratiques concernant les voyages, ont incité de nombreux Cubains installés à l'étranger à rentrer définitivement dans leur pays natal et ont considérablement réduit le nombre de sorties définitives. Ainsi, en 2016, près de 14 000 Cubains installés à l'étranger ont décidé de rentrer définitivement dans leur pays d'origine, soit un chiffre supérieur au total des années 2013 à 2015, ce qui représente une hausse de 300% en quatre ans[6].

Par ailleurs, pour les années 2013-2016, le solde migratoire total, entre les entrées composées de Cubains et d'étrangers qui ont décidé de vivre à Cuba et les sorties, est de 36 000, soit un total de 9 000 départs secs par an. S'il reste négatif, ce solde a été divisé par quatre par rapport à 2012 où ce chiffre était d'environ de 35 000 sorties par an. De 2013 à 2016, plus de 670 000 Cubains ont réalisé au moins un voyage à l'étranger. Pour 78% d'entre eux, il s'agissait de leur premier voyage. Seuls 9% ont choisi de s'installer à l'étranger[7].

Ces chiffres illustrent la réalité de la problématique migratoire cubaine. En effet, l'immense majorité de l'émigration cubaine est d'ordre économique et non politique. Celle-ci aspire à entretenir des relations normales et apaisées avec sa patrie d'origine. De la même manière, ils illustrent que malgré les difficultés et vicissitudes quotidiennes inhérentes à un pays sous-développé et victime de sanctions économiques, les Cubains, en majorité, restent attachés à leur pays et à leur modèle de société qui offre à la population, et surtout aux plus vulnérables, les conditions d'une vie digne et épanouie grâce à un accès universel aux biens de première nécessité, à l'éducation, aux soins et à la culture ainsi que la sécurité et le bien-être.

Salim Lamrani

Université de La Réunion

Photo de présentation : ALAMY

source : http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/centralamericaandthecaribbean/cuba/11802134/American-embassy-reopens-in-Cuba-What-has-changed.html

Notes

[1] *Department of Homeland Security*, « 2008 Yearbook of Immigration Statistics », Office of Immigration Statistics, août 2009. https://www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/yearbook/2008/ois_yb_2008.pdf (site consulté le 31 juillet 2017)

[2] *Ibid.*

[3] Salim Lamrani, *Etat de siège : les sanctions économiques des Etats-Unis contre Cuba*, Paris, Editions Estrella, 2011.

[4] Salim Lamrani, *Cuba : les médias face au défi de l'impartialité*, Paris, Editions Estrella, 2013. Voir chapitre « l'émigration cubaine vers les Etats-Unis ».

[5] *Cuba/Etats-Unis*, « Declaración conjunta Cuba-EEUU sobre temas migratorios », 12 janvier 2017. http://www.cubadebate.cu/noticias/2017/01/12/declaracion-conjunta-cuba-eeuu-sobre-temas-migratorios/#.WX7kUmdds_Z (site consulté le 31 juillet 2017).

[6] Oscar Figueredo Reinaldo, Aynel Martínez Hernández & Cinthya García Casañas, « De ida y de regreso : Miradas a la migración en Cuba », *Cubadebate*, 15 juin 2017. http://www.cubadebate.cu/especiales/2017/06/15/de-ida-y-de-regreso-miradas-a-la-migracion-en-cuba-video/#.WUPSp3pds_Y (site consulté le 15 juin 2017).

[7] *Ibid.*

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, **Salim Lamrani** est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.

Son nouvel ouvrage s'intitule *Fidel Castro, héros des déshérités*, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet.

Contact : lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr

Page Facebook : https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © Salim Lamrani, Mondialisation.ca, 2017